

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Chères citoyennes et citoyens,

C'est avec plaisir que je vous présente, à titre de maire, le rapport annuel de la situation financière de notre municipalité pour l'année 2010. Ce rapport est fait en vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, de la Loi sur la fiscalité municipale et la Loi sur le traitement des élus municipaux.

La vérification des Livres comptables a été effectués par la Firme Lemieux Nolet, C.A., ils ont été approuvés et adoptés à la séance du 21 mars 2011. Le vérificateur mentionne dans son rapport de vérification externe que « ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2010 ».

Les revenus s'élevaient à 2 960 356\$ et les dépenses à 2 648 078\$ dégageant un surplus de 312 278\$. Le surplus accumulé avec les redressements comptables exigés par le Ministère des Affaires municipales et des Régions s'élève à 1 223 095\$. De plus, un montant de 55 937\$ est réservé au Fonds de roulement de la municipalité pour des projets d'immobilisations.

Dans le cadre de nos immobilisations, nous avons :

- Procédé à l'installation des infrastructures de la rue Lapierre*
- Commandé un nouveau camion incendie*
- Débuté la préparation d'un dépôt à neige pour le rendre conforme aux normes de l'environnement*
- Débuté les travaux d'agrandissement de la caserne incendie*
- Poursuivi l'asphaltage de certains secteurs pour maintenir notre réseau routier en bon état*
- Acheté un camion 10 roues pour l'ensemble de nos travaux de voirie*

Il est à noter que les dépenses relatives à l'achat du camion incendie, à l'agrandissement de la caserne et à l'achat du camion de voirie seront payées à même le surplus cumulé. Cela n'aura donc aucun impact sur votre compte de taxes.

Dans son plan triennal d'immobilisation, la municipalité désire conserver la même politique concernant le maintien ou l'amélioration de nos infrastructures comme :

- Amorçer les démarches pour la 2^{ème} phase du développement Lapierre-Tanguay*
- Amélioration du réseau routier*
- Amélioration des équipements de loisirs*
- poursuivre les démarches pour l'obtention d'un Centre de la Petite Enfance*

Voici le résumé des contrats de 25 000\$ et plus accordés à un même fournisseur au cours de l'année 2010 ainsi que de la rémunération des élus municipaux.

Contrats de plus de 25 000\$ accordés en 2010

<i>Financière Banque Nationale Inc</i>	<i>60 790.05\$</i>
<i>Genivar</i>	<i>196 770.11\$</i>
<i>Groupe Ultima Inc</i>	<i>44 116.00\$</i>
<i>La Cie Wilfrid Allen Ltée</i>	<i>1 072 234.38\$</i>
<i>Les Machineries Tenco (CDN) Ltée</i>	<i>39 124.62\$</i>
<i>MRC de Bellechasse</i>	<i>305 235.60\$</i>
<i>Martin Lapierre</i>	<i>100 233.97\$</i>
<i>Ministre des Finances</i>	<i>174 482.00\$</i>
<i>Pavages St-Laurent (Div. Sintra)</i>	<i>164 810.63\$</i>
<i>Terratube</i>	<i>29 670.41\$</i>
<i>Yvon Riopel Inc</i>	<i>95 943.75\$</i>

La liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant et qui dépasse plus de 25 000\$

<i>Corporation de Développement de St-Gervais</i>	<i>26 215.00\$</i>
<i>Fortier 2000 Ltée</i>	<i>40 793.85\$</i>
<i>Les Enseignes Simon Inc</i>	<i>27 462.11\$</i>
<i>Les Loisirs St-Gervais inc.</i>	<i>164 119.46\$</i>
<i>Ministère du Revenu du Québec</i>	<i>71 438.99\$</i>
<i>Rock Poulin</i>	<i>27 631.53\$</i>
<i>Unicoop, Coopérative Agricole :</i>	<i>34 476.36\$</i>

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, le traitement du maire pour l'année 2010 est de 7 667.00\$ et celui des conseillers de 2 556.00. L'allocation de dépense pour les membres du conseil est égale à la moitié de la rémunération de base.

À la M.R.C. de Bellechasse, le traitement des élus municipaux pour l'année 2010 est le suivant : un montant de 144.66\$ par séance et un montant de 108.51\$ par réunion. L'allocation de dépense pour les membres du conseil de la M.R.C. est égale à la moitié de la rémunération de base.

Un regard vers l'avenir

L'année 2010 fut une année fort active dans la réalisation de la première phase du développement Lapierre

-Nous avons élaboré les devis pour nous guider vers l'achat d'un nouveau camion incendie et l'agrandissement de la caserne.

-Nous avons poursuivi les démarches concernant un Centre de la Petite Enfance.

-Nous avons analysé les besoins de la municipalité en lien avec le développement.

Plusieurs de ces projets se sont réalisés en 2010 et d'autres poursuivent leur chemin.

Parmi les nouveaux projets, notons :

-L'amélioration des équipements des Loisirs (patinoire, terrains de tennis, terrain de soccer)

-Analyse de la deuxième phase du développement domiciliaire

-Aménagement d'un dépôt à neige

-Analyse pour l'aménagement d'un 4^e étang aéré

La municipalité de Saint-Gervais est en bonne situation financière et nous ferons tout notre possible pour maintenir ce cap.

Ces bons résultats sont redevables, en grande partie, à l'excellent travail de tous les employés municipaux que je veux remercier pour leur professionnalisme et leur disponibilité. Merci également aux membres du conseil pour leur travail dans l'intérêt de nos citoyens. Enfin, merci à tous les comités et organismes de la paroisse, qui, à coup de bénévolat, contribuent grandement à notre qualité de vie.

Gilles Nadeau, maire